



A kop ale no maag ole - La forêt de la mer - Fatick » : Renforcer la résilience des écosystèmes estuariens du Sine Saloum et des communautés, face à l'accentuation des risques liés au changement climatique

Contexte

Dans le Sine Saloum, l'avancée des terres salées (tannes) représente l'une des principales causes de recul du couvert végétal (continental comme estuarien -mangrove), de la dégradation des terres et de la contamination des aquifères, qui constituent le socle de l'écosystème et de la biodiversité (faune, flore) qui l'habite. La combinaison des épisodes de sécheresse de la fin des années 70/80 et de la croissance démographique, ayant augmenté la pression anthropique sur les ressources naturelles, en particulier la mangrove, s'avère être la principale cause du phénomène, qui tend à s'accélérer de façon inquiétante depuis 2015.

Objectif Général

Amélioration de l'état général des écosystèmes et des conditions de vie des communautés, garanties de leur résilience face aux risques climatiques

Objectif Spécifique

Assurer la résilience des écosystèmes estuariens du Sine Saloum et des communautés qui les habitent, face à l'accentuation à venir des risques liés au changement climatique et aux crises sanitaires majeures, à travers le renforcement des capacités techniques et de gestion des acteurs locaux (communautés, autorités, services techniques) sur la restauration et la gestion des écosystèmes.

Résultats Attendus

R1: Les acteurs locaux sont sensibilisés aux causes et conséquences du déséquilibre des écosystèmes estuariens et deviennent acteurs du changement au sein de leur territoire

R2 : Un plan d'action participatif en matière de restauration et de gestion intégrée des ressources naturelles locales est élaboré, validé et des actions sont déployées.

R3 : L'écosystème de la mangrove est restauré durablement, grâce à l'action combinée du reboisement communautaire, de la formation de formateur.ice.s et de l'élaboration participative d'un système de suivi écologique qui responsabilise les populations à la base

R4 : Les aménagements déployés en matière de lutte antiérosive, infiltration et recharge des aquifères sont opérationnels et favorisent la restauration durable des sols et du couvert végétal. Leur installation et entretien sont maîtrisés par des acteur.ice.s locaux.les formé.e.s dans le cadre du projet.

R5 : La résilience (climatique, sanitaire, alimentaire et économique) des exploitations agricoles familiales (EAF) est renforcée, grâce à l'aménagement paysager du terroir sur le modèle de l'agroforesterie et la sécurisation foncière, en favorisant le principe de la formation-application et tout particulièrement les femmes et les jeunes.

Public cible

Exploitations Agricoles Familiales (EAF), Membres Comités Villageois Agroforestiers (CVA), Conseiller.ère en Techniques Agroforestières (CTA), Populations des villages d'intervention, Collectivité de Djilasse.

Localisation

Communes de Djilasse et Diofior
Villages : Djilasse, Diofior, Rokh et Faoye

Partenaires et bailleurs

Le projet « La forêt de la mer » est mis en œuvre avec la collaboration de l'Océanium Dakar et l'APAF Sénégal avec le support de la fondation Audemars Piguet.

Mise en œuvre / Avec le soutien de

